

Retour sur les chroniques d'automne 2025

Chronique du 17 décembre 2025

Me conformant avec plaisir à ce qui est devenu une tradition, je profite de cette dernière chronique de la saison pour revenir brièvement sur des sujets déjà abordés.

La mairesse Martinez Ferrada et les pistes cyclables

La question des pistes cyclables a tenu en haleine la candidate Soraya Martinez Ferrada tout au long de la récente campagne électorale. Dans mon évaluation finale de cette campagne, livrée à cette antenne quelques jours avant le vote, j'ai conclu que sa position sur le sujet demeurerait une énigme : on verrait à l'usage, si elle emportait la mairie.

Nous n'avons pas tardé à être fixés. La nouvelle administration entend revoir la pertinence du REV Henri-Bourassa, envisageant même de démanteler la partie déjà construite. Idem pour l'aménagement déjà amorcé de deux pistes unidirectionnelles de part et d'autre de la rue Hochelaga. À Outremont, c'est l'arrivée de l'hiver qui sert de prétexte à la disparition « temporaire » d'une bande cyclable. À Parc-Extension, l'élection d'une candidate Projet Montréal sécurise une piste cyclable qui était hautement à risque. Quant à l'imbroglio de la piste « temporaire » (3 ans !) Atateken, il est loin d'être résolu.

Sans être prophète de malheur, je crois que nous ne verrons pas beaucoup de nouvelles pistes cyclables à Montréal au cours des quatre prochaines années.

Chantage au métro ?

J'ai déjà utilisé l'expression « **chantage au métro** ». Rappelez-vous : lors d'une nième discussion houleuse avec le gouvernement Legault portant sur l'obtention de quelques dizaines de millions de dollars supplémentaires, la mairesse Plante disait vouloir éviter de réduire le service du métro. En soi, j'estime cette évocation irresponsable :

- Sous l'angle de la sécurité publique, s'il devait ne rester qu'une infrastructure fonctionnelle à Montréal, il faudrait que ce soit précisément le métro;
- Situation que l'on a déjà vécue, lors des « tempêtes du siècle », ou encore du « grand verglas » de 1998.

J'ai peine à croire au hasard. Juste au moment où les conflits de travail se multiplient à la STM, le métro se trouve placardé



de l'affiche ci-dessus. Qu'est-ce donc que la STM cherche à dire aux usagers du transport collectif. Je parierais sur :

- « *En ces temps incertains, il serait bien triste de n'avoir d'autre choix que réduire le service du métro* »;
- « *D'ailleurs, nous venons tout juste de vous enlever le métro plusieurs heures par jour, et même un samedi complet : avez-vous apprécié ?* »;
- Voilà précisément ce que j'appelle « **chantage au métro** ».

D'ailleurs, cette affiche contient une exagération. Quand j'ai siégé au conseil de la STM, en 2013, l'on disait : « *Certains jours, l'achalandage du métro atteint le million* ». L'affiche dit plutôt « *1,1 million par jour* ». Or, depuis le déclenchement de la pandémie COVID en janvier 2020, l'achalandage quotidien du métro n'a sans doute jamais atteint le million.

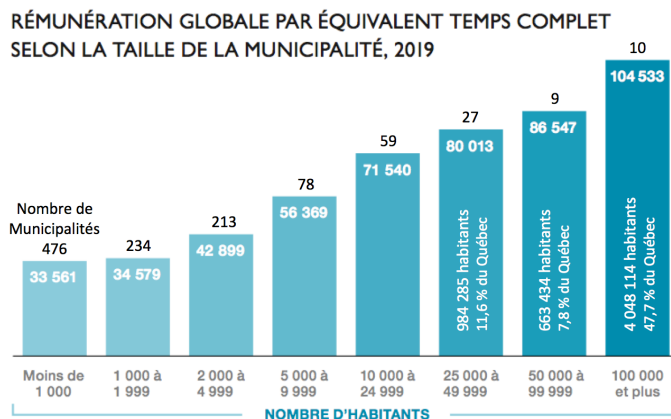
Rémunérations des employés des grandes villes

J'ai souvent abordé la problématique des rémunérations quelques peu excessives consenties à leurs employés par les villes et leurs organismes liés. L'indicateur pertinent est l'écart, poste à poste comparable, entre fonctionnaires provinciaux et municipaux. C'est cet indicateur qu'utilise l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). La toute récente édition 2025 du document *Rémunération des salariés : état et évolutions comparées*, révèle que la rémunération globale (salaires et avantages sociaux) des employés municipaux est présentement **28,1 % supérieure** à celle des fonctionnaires provinciaux.

Pour ce qui est des municipalités, l'ISQ ne se base que sur celles comptant 25 000 habitants et plus. Or, en 2024, le Québec comptait :

- 45 villes de 25 000 habitants et plus;
- 10 de 100 000 et plus;
- 5 de 300 000 et plus.

Le phénomène des rémunérations excessives est propre non pas aux 45 villes de 25 000 habitants et plus, mais plutôt aux 10 qui en comptent plus de 100 000, voire principalement aux 5 qui dépassent les 300 000. Après s'être assuré du respect de leur anonymat, c'est ce qu'ont expliqué des élus municipaux de « grandes villes » dans le cadre d'une étude des HEC qui contenait le graphe ci-contre, repris de ma chronique du 15 octobre 2020.



En 2020, il était estimé que l'écart des rémunérations entre employés des grandes villes et fonctionnaires provinciaux était de l'ordre de 50 % en faveur de premiers. Cet avantage

s'est rétracté suite aux gains consentis aux infirmières l'an dernier. D'une certaine façon, les actuels conflits de travail à la STM et les menaces de conflits qui planent à la Ville de Montréal visent à retrouver cet écart de 50 % et plus.

En 2020, les syndicats ont dénoncé l'étude des HEC et les chiffres qu'elle avançait, au motif qu'elle avait été pilotée par un chercheur réputé leur être hostile (Robert Gagné). Mais enfin, il serait si simple d'y voir clair :

- Que l'ISQ, en plus de la donnée sur les villes de 25 000 habitants et plus, publie aussi celle sur les villes de 100 000 habitants et plus et, si pertinent, celle sur les villes de 300 000 habitants et plus.

L'enjeu démographique

Il y a quelques semaines, j'ai fait une chronique sur la publication de l'édition 2025 des prévisions démographiques de l'ISQ sur les horizons 2041, 2051 et 2071. Il appert que la mortalité l'emporte désormais sur la natalité et que cet aspect n'aura de cesse de s'aggraver dans les années à venir. En conséquence, l'immigration internationale serait de plus en plus essentielle au maintien de la population du Québec, *a fortiori* à sa croissance.

L'ISQ nous dit que cette situation découle de la forte baisse de notre Indice synthétique de fécondité, l'ISF, qui n'aurait plus été que de **1,328 enfant par femme en 2024**. En même temps, l'ISQ nous apprend que cette même année, tout près **d'un bébé sur trois** né au Québec l'aurait été d'une mère immigrante.

À partir de ces deux chiffres, un esprit retors comme le mien ne résiste pas à la tentation d'identifier ceux qui permettraient de se faire une idée un tant soit peu plus complète de la situation. On trouvera en annexe la feuille de calcul qui a permis d'estimer qu'en 2024 :

- L'ISF des mères non immigrantes a été de **1,071**;
- Alors que l'ISF des mères immigrantes s'est élevé à **2,646**.

Je souligne que mes chiffres comportent une marge d'erreur de quelques pourcents, puisque je n'ai pas toutes les informations qui auraient permis de faire mieux :

- Mais l'ISQ les a, lui, ces informations. Que ne publie-t-il pas les ISF propres à chacun de ces deux groupes de femmes ?

J'ai souvenir que dans les années 1990, l'on a beaucoup parlé de natalité au Québec, d'abord relativement aux bébé-bonis, puis aux CPE créés par Pauline Marois en 1997 :

- Nous appuyant sur des chiffres fiables et complets produits par l'ISQ, j'estime le moment venu de parler à nouveau de natalité au Québec.

Indice synthétique de fécondité (ISF) des femmes au Québec, suivant qu'elles sont ou non immigrantes, 2024

Tranches d'âge	1 Population des femmes	2 Population de femmes		3 Naissances	4 Naissances de femmes		5 ISF des femmes	
		Non immigrante	Immigrante		Non immigrante	Immigrante	Non immigrante	Immigrante
		83,5%	16,5%		67,20%	32,80%	(4 / 2) * 5	(3 / 1) * 5
15-19	235 650	196 768	38 882	799	537	262	0,014	0,034
20-24	249 895	208 662	41 233	6 310	4 240	2 070	0,102	0,251
25-29	280 305	234 055	46 250	21 254	14 283	6 971	0,305	0,754
30-34	309 281	258 250	51 031	29 874	20 075	9 799	0,389	0,960
35-39	291 735	243 599	48 136	15 363	10 324	5 039	0,212	0,523
40-44	303 053	253 049	50 004	3 551	2 386	1 165	0,047	0,116
45-49	286 960	239 612	47 348	218	146	72	0,003	0,008
Total	1 956 879	1 633 994	322 885	77 369	51 992	25 377	1,071	2,646
							1,071	2,646
								1,331

Note 1 : au recensement 2021, la population immigrante au Québec a été évaluée à 14,9 %. Fin 2024, considérant les forts volumes d'immigration au cours des 4 dernières années, nous estimons que ce taux est passé à 16,5 %.

Note 2 : l'ISF officiel du Québec (ISQ) était de 1,328 en 2024. La différence au tableau tient au pourcentage de femmes immigrées et/ou à la répartition des femmes immigrées parmi les tranches d'âge. L'on doit donc considérer les données du tableau comme une approximation.

Source des données de base : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec. Traitement R. Bergeron